



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 mars 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Hervé BRUYERE, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphane CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Patrick CHAPUIS, M. François-André ALLAERT, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Christian PARIS, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU, Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEPLACEMENTS - Promotion de l'usage du vélo - Subvention à l'association Vélocampus

Vélocampus, association loi 1901, favorise la pratique du vélo sur le campus dijonnais à l'instar d'autres vélocampus en France (Saint-Etienne, Aix, Nantes,...) en louant des vélos aux étudiants et personnels de l'Université sur des périodes longues et en mettant à disposition de ses membres un atelier de réparation de vélos.

Cette association dirigée par des étudiants a reçu d'une part, le soutien du CROUS, porteur du projet, qui prête un local de 75m² situé à la résidence Mansart et d'autre part de l'Université de Bourgogne

qui subventionne le projet par le biais de la FSDIE. Si l'association vit d'abord de la cotisation de ses membres, elle sollicite pour son lancement le soutien des collectivités suivantes :

Grand Dijon	4 000 €
Conseil Régional	5 000 €
Conseil Général	3 500 €

En plus de la location et de la réparation, l'association propose plusieurs stages liés à la pratique du vélo en ville ainsi que diverses manifestations liées au développement du vélo : fête du vélo, ballade en ville....

Pour la location d'un vélo, une adhésion de 5 € sera demandée ainsi qu'une somme d'un montant de 20 € par semestre.

En cas de vol ou de dégradations importantes la caution de 200 à 300 € sera encaissée.

Le budget général prévisionnel est de 18 270 € sans compter les apports en nature du CROUS (locaux de stockage et de réparation).

L'association souhaite également que le Grand Dijon délègue un de ses représentants au conseil d'administration en tant que membre honoraire.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'accorder** une subvention de 4 000 € à l'association Vélocampus ;
- **de procéder** à la désignation d'un représentant du Grand Dijon au conseil d'administration de l'association, est désigné : Monsieur Michel BACHELARD.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder au versement de la subvention ;

Publié le - 2 AVR. 2007
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 5 AVR. 2007

